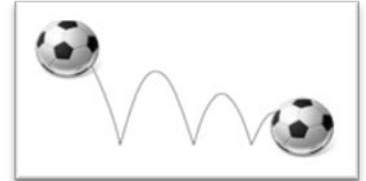


RÔLES ET MISSIONS DU JUGE DE BUT

Placés aux 4 coins du terrain, les juges de but aident l'arbitre à contrôler les phases de jeu offensive et défensive et l'informe d'un non-respect éventuel du règlement. Le juge de but a les rôles suivants :

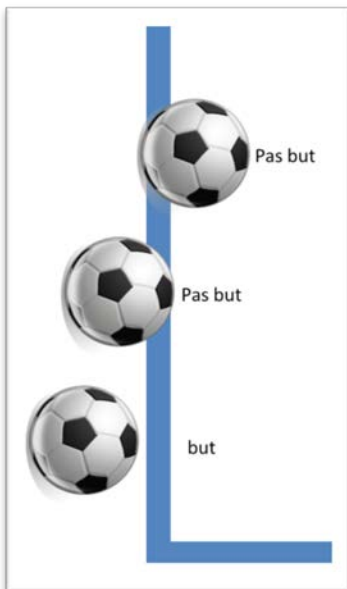
La Remise en jeu du ballon calme et sonore

- Lors des « sorties », « balle à » immobile sous les cordes et « but », vous devez remettre la balle en jeu au joueur le plus près, en la faisant rebondir tranquillement devant lui de manière à ce qu'elle soit audible, notamment pour l'équipe adverse.



- Lors des « 8 secondes, balles perdues » dans l'aire de jeu (et sur ordre de l'arbitre), « balle perdue suite à une mauvaise passe », vous devez remettre la balle au juge de but de l'équipe adverse.

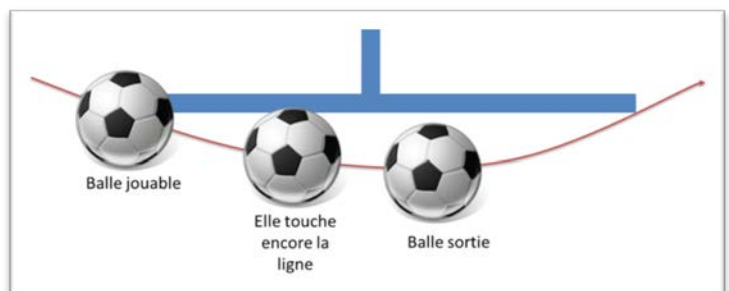
L'Aide à l'arbitre principal (surtout du côté opposé à l'arbitre) en surveillant la ligne de but et la ligne latérale du terrain de manière à répondre à son interrogation éventuelle.



Validation du but : en levant la main lorsque la balle a franchi complètement la ligne de but.

L'observation du tir pour les joueurs en bord de terrain :

- le tireur ne doit pas avoir un pied complètement à l'extérieur du terrain au moment du tir.
- la trajectoire de la balle ne doit pas sortir complètement du terrain et y rentrer à



nouveau (balle perdue).

L'Assistance au déplacement du joueur en l'accompagnant à l'extérieur du terrain sur demande de l'arbitre



- **lors des coups francs et penalties** à une distance d'au moins 50 cm du but, de manière à ce qu'il n'ait pas de contact avec le banc de touche, et le but.

- **lors du changement de joueur entrant**, en l'accompagnant jusqu'à la lucarne du but de manière à ce qu'il poursuive seul.

- **lors du changement de joueur sortant** en l'accompagnant jusqu'à l'aire d'équipe. L'échange de joueur devant se faire dans cet espace.